

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE
Le mardi 9 août 2022, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Le Maire suppléant Bertrand LeClerc
Le conseiller Jean-François Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et
Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 2

DÉLÉGATION : CONSTABLE HÉBERT DE LA GRC

Constable Hébert est en réunion afin de présenter le rapport mensuel de la GRC, notamment :

- **Un Sergent sera attitré d'ici la fin de l'année 2022 ;**
- **Effectif complet incluant 2 caporaux ;**
- **Patrouille accrue en juillet / augmentation touristes ;**
- **Vol d'essence dans une station service.**

Après remerciements du Conseil, Constable Hébert quitte à 19 h 37.

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 35.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

La Maire invite les membres à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2022-169

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait de l'item « Urbanisme : abris d'hiver » et l'ajout des items « Parc de balle-molle » et « Requête du contractant de déneigement ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 12 juillet 2022

RÉSOLUTION 2022-170

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 12 juillet 2022, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune.

7. FINANCES

a. Factures du mois de juillet 2022

RÉSOLUTION 2022-171

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que les factures du mois de juillet 2022 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	134 880,52 \$	
Salaires juillet 2022	97 923,77 \$	(incluant les salaires étudiants)
Compte eau et égouts	9 473,11 \$	
Total payé en juillet 2022	<u>242 277,40 \$</u>	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. FTE – Transfert au fonds de réserve

RÉSOLUTION 2022-172

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'un montant de 79 030,50 \$, représentant le premier versement pour l'année financière 2022 dans le cadre de l'Entente administrative sur le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence (FTE), soit déposé dans le fonds de réserve, et ce, en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

c. Bibliothèque publique : prévisions budgétaires 2023

RÉSOLUTION 2022-173

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le budget annuel de la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin au cout de 16 000 \$ pour l'année 2023, soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Rapport mensuel

Les rapports budgétaires des comptes général et eau et égouts, réalisés le 19 juillet 2022, ont été remis préalablement au Conseil.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- **Structure du Festival Western :**

(Mme Coulombe se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

RÉSOLUTION 2022-174

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la soumission la plus haute, en l'occurrence celle de M. Jean-Charles Côté, au cout de 18 200 \$, soit acceptée, pour l'achat de la structure en fer des anciennes estrades du Festival Western. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Mme Coulombe revient en réunion)

- **Wagon rouge au CTAG :**

Cet item sera discuté à huis-clos ;

- **Rue Louis-Hébert :**

Sur une suggestion du Directeur des travaux publics, soit la fermeture de la section Nord-Sud de la rue Louis-Hébert en vue d'en diminuer les couts d'opérations, le Conseil recommande de vérifier auprès de l'urbanisme et du contractant en déneigement, afin de connaitre les tenants et aboutissants de cette éventualité ;

- **Entente avec propriétaire d'un lot dans le Bassin hydrographique :**

RÉSOLUTION 2022-175

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'entente entre André Thériault et la Ville de Saint-Quentin, en vue des travaux d'amélioration à effectuer sur le lot no 50206929 (PID) à l'intérieur du bassin hydrographique du ruisseau Five Fingers, représentant la somme de 2 575,00 \$ (contribution du propriétaire en équipement et gravier) et les frais de 3 774,99 \$ (contribution municipale pour l'achat des matériaux), soit acceptée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Mme Coulombe se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

- **Vente d'asphalte :**

Les élus sont informés que les paiements de l'achat de l'asphalte recyclée provenant de la rue Guimond, seront maintenant assurés par M. Gilles Deschênes, plutôt que M. Gaétan Coulombe, suite au transfert d'achat de ce dernier à M. Deschênes.

(Mme Coulombe revient en réunion)

9. LOISIRS ET TOURISME

Aucun rapport à présenter.

10. CORRESPONDANCE

- 1) Raymond Bunn, ingénieur régional du ministère des Transports et Infrastructure (Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités – Demande de plans quinquennaux révisés 2025-2029) ;
- 2) Iryna Malinovska, agente de l'établissement, AMINA (demande d'utilisation du terrain au CTAG dans le cadre de la *Journée de l'Indépendance de l'Ukraine*) :

RÉSOLUTION 2022-176

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la requête de Mme Iryna Malinovska, agente de l'Association multiculturelle de l'intégration des nouveaux arrivants (AMINA), en vue d'un rassemblement qui se tiendra au Centre touristique de l'ancienne gare le 24 août, de 17 h à 20 h, dans le cadre de la *Journée de l'Indépendance de l'Ukraine*, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3) Sébastien Deschênes, vice-recteur de l'Université de Moncton (remerciements pour le don annuel de 1 000 \$ par la Ville dans le cadre de la *Campagne Évolution*) :

Par le fait même, les élus sont informés que Mlle Nahomie Laplante est la récipiendaire 2022 de la Bourse de la Ville de Saint-Quentin, dans le cadre de la *Campagne Évolution* de l'Université de Moncton est ;

4) Yvon Godin, président de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick « AFMNB » (Réforme de la gouvernance locale – subvention de péréquation) ;

5) Conseil économique du Nouveau-Brunswick (invitation au Banquet de l'entreprise de l'année, le 19 novembre 2022) :

➤ **Le Conseil recommande de réserver une chambre dans l'attente de connaître la personne qui sera mandatée à y assister ;**

6) Fondation Hector Savoie (invitation au tournoi de golf en septembre) :

➤ **Le Conseil recommande qu'un montant de 500 \$, prévu au budget, soit remis à la Fondation Hector Savoie.**

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 juillet 2022. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 juillet 2022. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

Réparation majeure de la chargeuse-pelleteuse (Backhoe) – couverture de la garantie d'achat
Cet item sera discuté à huis-clos.

Amendements à l'arrêté de zonage

RÉSOLUTION 2022-177

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Quentin considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant l'arrêté de zonage no. 27-2018 de la Ville de Saint-Quentin, de façon à modifier l'arrêté afin de permettre l'implantation de maisons unis-modulaires en « zone résidentielle Maison mobile-R4 » ; que les normes d'implantation pour les serres utilisées à des fins non commerciales en cours avant secondaires soient modifiées ; et, que les normes portant sur les enseignes pour les activités professionnelles à domicile et gîtes touristiques, soient clarifiées.

Qu'il soit également résolu que les deux définitions « serre utilisée à des fins non commerciales » et « maison uni-modulaire » soient ajoutées ; que des changements mineurs sur les dispositions portant sur la section 3.3.7 – Clôtures et murets, soient apportés ; qu'une modification à l'arrêté de zonage pour une propriété située sur la rue Lynch et, qu'une modification à l'arrêté de zonage pour une partie d'une propriété sur la rue Lynch, soient également apportées.

Qu'il soit enfin résolu que le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires à ce projet d'arrêté proposé, le 13 septembre 2022, 19 h à l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin et que la Directrice générale/Greffière se charge, au nom et au compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* sur le site web de la Ville de Saint-Quentin indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Parc terrain balle-molle

Cet item sera discuté à huis-clos.

15. AFFAIRES NOUVELLES

(Le conseiller Martel se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

Comité d'action vers une communauté sans drogue

La Maire est mandatée à siéger au sein du nouveau Comité d'action vers une communauté sans drogue.

(Le conseiller Martel revient en réunion)

Assemblée générale spéciale de l'AFMNB : 17 aout, 13 h 30 - Bathurst

La Maire et le conseiller Martel sont mandatés à assister à cette AGA relativement à la réforme de la Gouvernance locale et plus particulièrement le volet financier.

Comité du personnel et entente collective

Cet item sera discuté à huis clos.

Requête contractant / déneigement

Cet item sera discuté à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue, exceptionnellement le lundi 12 septembre 2022 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2022-178

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-179

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

TRAVAUX PUBLICS

Wagon rouge au CTAG

Le Conseil recommande que le wagon rouge actuellement situé sur le terrain du Centre touristique de l'ancienne gare soit déménagé temporairement sur le terrain de la lagune.

LOISIRS ET TOURISME

Après vérification auprès de Mme Marie-Josée Landry, Mme Coulombe présente le rapport de cette dernière :

- **Piscine municipale : bonnes statistiques d'entrées lors des baignades libres en juillet ;**
- **Activités estivales : se termineront le 19 aout ;**
- **Parc Savoie - Concours des 100 arbres : Remise des arbres en cours, gérée par les étudiants du CTAG et M. Jean Thibault ;**
- **Centre touristique de l'ancienne gare : fermeture le 5 septembre prochain.**

AFFAIRES NON TERMINÉES

Réparation majeure de la chargeuse-pelleteuse : couverture par la garantie d'achat

RÉSOLUTION 2022-180

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la facture de A.L.P.A. Equipment, en vue de la réparation de la chargeuse-pelleteuse « Backhoe », soit acquittée en partie, soit le recouvrement des pièces par la Ville au cout de 7828,21 \$ et, que les frais de main d'œuvre soient assurés par ladite compagnie. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Parc terrain balle-molle

Suite à la présentation de factures (surplus) relativement à la construction du cabanon sur le terrain de balle-molle, le Conseil recommande d'obtenir un rapport de la trésorière et qu'un compte-rendu soit soumis au comité de construction du bâtiment.

AFFAIRES NOUVELLES

Requête contractant / déneigement

Suite à la demande de Denis Banville Excavation afin d'obtenir une hausse de 13% dans son contrat, et ce, dû à l'inflation, le Conseil ne recommande pas de modifier le contrat et en vient à la recommandation suivante :

RÉSOLUTION 2022-179

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, qu'un supplément de 1 \$/L pour un maximum de 3000 litres de carburant, soit accordé en vertu du paragraphe 1(b) du contrat entre la Ville de Saint-Quentin et Denis Banville Excavation Inc., du 15 novembre 2022 au 15 avril 2023. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Comité du personnel et entente collective

Lettre de démission de la Directrice des loisirs et tourisme, Mme Marie-Josée Landry, qui quittera son poste le 2 septembre 2022.

Le Conseil recommande qu'une analyse de ce poste, incluant la possibilité d'ajouter le service d'un ou d'une responsable des sports pour la saison estivale, soit effectuée avant de publier l'offre d'emploi.

RÉSOLUTION 2022-180

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que soumis. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 9 h 42.

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

Nicole Somers, Maire

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe